

Ref: 109

- 3 JULI 2026

Consultation N°08/2026

pour l'acquisition d'un chariot remorque homologué avec carte grise

L'Institut National des Sciences et Technologies de la Mer (INSTM), sis au 28, rue 2 Mars 1934, Carthage-Salammbô 2025, Tunisie, immatriculé sous le numéro de TVA 609519 G/N/N/000, se propose d'acquérir pour son compte un chariot remorque homologué avec carte grise pour le transport de son bateau, Posidonie à moteur in bord de puissance 200 cv et de 7m de longueur, dont les caractéristiques sont détaillées dans les formulaires de réponses en pièces jointes.

Article 01 : Objet de la consultation

L'INSTM avec la présente consultation a l'objectif de sélectionner un soumissionnaire pour l'acquisition d'un chariot remorque homologué avec carte grise pour le transport de son bateau, Posidonie à moteur in bord de puissance 200 cv et de 7m de longueur dont une copie du congé de police est annexée à ce cahier (Annexe 5).

Article 2 : Conditions de participation et modalité de sélection

La présente consultation est un lot unique comprenant la fourniture d'un chariot remorque avec carte grise conformément aux caractéristiques techniques détaillé dans l'annexe 3.

L'offre conforme techniquement aux caractéristiques techniques demandées (Annexe 3) et la mieux disant sera retenue.

Article 03 : Les prix des offres

Les prix doivent être proposés en Dinar Tunisien en HTVA, TVA et TTC conformément au formulaire des Bordereaux des Prix annexés (Annexe 4).

Les prix sont fermes et non-révisable.

Article 4 : Présentation de l'offre

Les fournisseurs intéressés devront envoyer leurs offres sous plis fermés à l'Institut National des Sciences et Technologies de la Mer.

L'offre doit parvenir durant l'horaire administratif par courrier postal express (rapide poste) ou doit être délivrée par porteur contre reçu, qui devra être visé par le cachet du bureau d'ordre de l'INSTM, avant 12.00 heures du 20 Juillet 2026 à l'adresse suivante :

« Institut National des Sciences et Technologies de la Mer, 28 Rue 2 Mars 1934,
2025, Carthage – Salammbô - Tunisie »

Toute offre parvenue en dehors du délai prescrit sera automatiquement rejetée.

L'enveloppe extérieure doit être anonyme sans en-tête, sigle ou cachet du soumissionnaire et doit porter en plus de l'adresse de l'Institut National des Sciences et Technologies de la Mer, uniquement l'indication suivante : **A ne pas Ouvrir : Consultation N° 08/2026 :**

« Acquisition d'un chariot remorque homologué avec carte grise ».

L'offre doit contenir les pièces administratives, techniques et financières suivantes :

- Le présent cahier des charges signé et paraphé par le soumissionnaire
- La fiche de renseignement بطاقة إرشادات عامة حول المشترك selon le modèle de l'Annexe 1
- L'engagement financier التعهد المالي selon le modèle de l'Annexe 2
- Les caractéristiques techniques selon le modèle de l'Annexe 3. Joindre obligatoirement les prospectus ou les fiches techniques comprenant les spécifications techniques du matériel proposé.
- L'offre de prix selon le modèle de l'Annexe 4.

Article 5 : Délai d'exécution

Le délai de livraison des équipements et d'installation du système est à préciser par le soumissionnaire dans son offre. Néanmoins ce délai doit être de 45 jours maximum à compter de la date de notification de la commande. On entend par « délai global d'exécution » le délai imparti pour la livraison du matériel.

Le matériel sera livré au centre La Goulette de l'INSTM sis au Port de Pêche La Goulette 2060 La Goulette.

Article 6 : Validité des offres

Tout soumissionnaire sera lié par son offre durant quatre-vingt-dix jours (90jours) à compter du jour suivant la date limite de la réception des offres.

Article 7 : Pénalité de retards

Pour chaque jour de retard, non justifié par écrit à l'avance, accusé dans l'exécution de la commande, le fournisseur devra payer une pénalité calculée à raison de un pour mille (1 ‰) par jour de retard sur le montant total de la commande. Le montant total de ces pénalités ne doit pas excéder cinq pour cent (5%) du montant globale

Article 8 : Garantie

Le fournisseur garantit l'équipement à livrer contre tout vice de fabrication ou défaut des équipements pendant un délai minimum d'une (1) année à compter de la date de réception des équipements. Cette garantie s'entend équipements, installation, pièces de rechange et accessoires nécessaires, main d'œuvre et déplacement.

Article 9 : Organisme payeur

L'agent comptable de l'INSTM est chargé du règlement des factures.

Article 10 : Règlement des litiges

Tout différend se rapportant à l'interprétation ou à l'exécution du présent engagement sera soumis, à défaut d'entente amiable entre les parties, au tribunal compétent de la ville de Tunis.

Le Représentant Légal de l'INSTM


Le Chargé de la Direction
de l'Institut National des Sciences
et Technologies de la Mer
Mohamed Salah AZAZA

ملحق عدد 1

بطاقة إرشادات عامة حول المشارك

الإسم و اللقب أو الإسم الإجتماعي.....

الشكل القانوني:.....

عنوان المقر:.....

الهاتف:.....

الفاكس:.....

رأس المال:.....

مرسم بالسجل التجاري تحت عدد:.....

رقم المعرف الجبائي:.....

رقم الانخراط بالصندوق الوطني للضمان:.....

الشخص المفوض لإمضاء وثائق العرض (الإسم و اللقب)

(الخطة)

حرر ب.....في.....

الإمضاء و الختم

Annexe 2 ملحق عدد 2

التعهد المالي

إتي الممضي أسفله :

المرسوم بالصندوق الوطني لضمان الاجتماعي تحت

رقم:
المسجل بالدفتر التجاري ب في / / تحت رقم

و صاحب المعرف الجبائي عدد: قاطن بـ:

الهاتف: الفاكس:

بعد إطلاعي على ملف الإستشارة عدد المتعلق لفائدة المعهد الوطني للعلوم

وتكنولوجيا البحار، أتعهد بتنفيذ بنود كراس الشروط الخاص بالإستشارة المذكورة أعلاه هذا وأتعهد

بتوفير التجهيزات موضوع هذه الإستشارة وتسليمها وتشغيلها، وقد حددت المبلغ الجملي المقترح دون

اعتبار الأداءات بما قيمته (بالأسنان القلم):

.....
.....

القيمة الجملية للأداءات:

المبلغ الجملي باعتبار جميع الأداءات

يكون هذا العرض صالحا وملزما لمدة 90 يوما بداية من اليوم الموالي لآخر أجل لقبول العروض.

.....، في

العارض

(الإسم، اللقب، الصفة، التاريخ والختم)



INSTM

Formulaire de réponse

Annexe 3 : Caractéristiques Techniques الملحق عدد 3: الخصائص الفنية

المزود: Fournisseur:

العنوان: Adresse:

المعرف الجبائي: Identifiant fiscal :

الخصائص الفنية المقترحة (يتم تعمييره من قبل المزود) Caractéristiques proposées par le soumissionnaire	الخصائص الفنية الدنيا المطلوبة Caractéristiques minimales exigées	المواد المطلوبة Désignations du matériel	القسط عدد Lot N°
	<p>Chariot remorque homologué avec carte grise pour bateau à moteur in-bord de puissance 200cv et de coque rigide en résine et dont les caractéristiques sont mentionnées dans le congé en pièce jointe. Le chariot doit :</p> <ul style="list-style-type: none">- être compatible avec les caractéristiques du bateau indiquées dans le congé de police.- avoir une longueur entre 7.50 et 8.00 mètres.- avoir un poids à vide entre 550 et 650 kg- avoir une charge utile entre 1800 et 2100 kg- être auto cassante- être fournit avec une plaque de feux arrière complète, avec fils et fiches de raccordement.- avoir un treuil manuel de charge minimum de 1500 kg avec une sangle- être à 4 roues ainsi qu'une roue de secours avec support sur le chariot- disposé de roue Jockey.- avoir une structure galvanisée à chaud résistant à la corrosion en milieu marin.- avoir un système de freinage : Frein à inertie.- avoir entre 8 et 10 Diabolos sur l'axe principal.- avoir entre 12 et 16 Galet en parallèle sur les quatre traverses	<p>Chariot Remorque homologué avec carte grise</p>	01

ب-..... في.....

الامضاء والختم

يجب إرفاق المواصفات الفنية للمعدات مع كل عرض

Il est impératif que les fiches techniques des équipements soient annexées à chaque offre



ملحق عدد 5 Annexe 5

Nom du Navire POSIDONIE		Tonnage 5,00
Type navire à moteur	<h1>CONGE</h1>	N° Matricule 9916 TG
Nom du propriétaire APAL 100 %	(1) congé de police	Port de Tunis Goulette
	N° 606/2022/RMT	

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la loi N° 62-13 du 24 avril 1962, portant promulgation du Code de Commerce Maritime, notamment ses articles 6, 7 et 8.

Vu la loi N° 76-59 du 11 juin 1976, portant Code de la Police Administrative de la Navigation Maritime et les textes spécifiques.

En vertu de l'acte de nationalité délivré le _____ portant le N° _____ et sous la foi des déclarations et soumissions souscrites.

Vu les déclarations faites et les documents déposés _____

Le présent congé _____ est délivré à M. **Tunis Goulette** pour sortir du port, **congé de police** nommé : **APAL** à charge par lui de se conformer aux lois et règlements de l'Etat.

L'identité du navire est déterminée par les mesures ci-après :

- Longueur (de l'avant de l'étrave jusqu'à l'arrière de l'étambot) _____
- Largeur (la plus grande largeur extérieure) **7 m**
- Hauteur **2,44 m**
- Moteur(s) : Marque **MANNI DIESEL (toyota)** N° de série **T 20980697** Puissance(s) **0,68 m** CV

Le dit navire **navire à moteur** de la contenance de **200** tonneau **200** cent suivant le détail porté sur le certificat de jauge à **5** pont(s) **0** mât(s).

Prie et Requier tous Souverains, Etats Amis et Alliés de la République Tunisienne et leurs subordonnés.

Ordonne à tous Fonctionnaires publics, aux Commandants des Bâtiments de l'Etat et à tous autres qu'il appartiendra de laisser sereinement et librement passer M. _____